



Développement durable & solidaire :

Pour le SE-UNSA ce ne sont pas que des mots

Le SE-UNSA premier syndicat à engager un agenda 21.

Se reconnaissant dans les objectifs du Comité 21 (Comité français pour l'environnement et le développement durable), le SE-UNSA a décidé d'engager une démarche d'agenda 21.

Il sera élaboré de février 2008 à juin 2009, et plus particulièrement autour de 4 des 5 engagements du Comité 21 pour la période 2005-2015:

- *Adopter des modes de production et consommation responsables et réduire les émissions de CO2.*
- *Respecter la diversité culturelle et lutter contre les exclusions.*
- *Soutenir les filières environnementales et l'économie sociale.*
- *Renforcer la solidarité internationale et promouvoir auprès des collectivités l'affectation de 1% du budget aux objectifs du millénaire.*

Cette démarche implique les militants du siège national du SE-UNSA ainsi que ceux de ses sections territoriales qui choisiront d'y adhérer.

Le SE-UNSA devient ainsi le premier syndicat, en France, à mettre en œuvre un agenda 21.



Pour les enseignants de l'UNSA, le respect de notre environnement, la lutte contre les exclusions et les discriminations, une meilleure répartition des richesses, la réponse laïque aux tourments de notre planète, sont essentiels pour un développement équilibré dans un monde en paix au profit de l'Homme et de son épanouissement.

Nous savons désormais que chacun peut contribuer à atteindre cet objectif. En s'appliquant à lui-même les principes de développement durable réaffirmés lors de son congrès de La Rochelle en mars 2007, le SE-UNSA décide de prendre part à ce défi.



L'**agenda 21** du **SE-UNSA** sera réalisé après une phase d'autodiagnostic en s'appuyant sur des partenaires institutionnels comme l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Tout au long du processus seront adoptées, par étapes, des mesures et des actions concrètes qui seront mises en œuvre immédiatement.



Les ENSEIGNANTS de l'UNSA s'engagent :



agenda 21



En 1992, au Sommet de la Terre de Rio, 173 chefs d'Etat appellent la communauté internationale à agir pour préserver la planète et construire un développement plus responsable, plus équitable et plus durable.

Ils signent un programme d'actions pour le XXIe siècle : c'est l'Agenda 21

Le **Comité 21** ou Comité français pour l'environnement et le développement durable est né en 1995. Il regroupe **4 Collèges** :

Comité 21

- * Établissements publics et médias
- * Collectivités territoriales

- * Entreprises
- * **Associations**



Le développement durable n'a pas pour seul objet l'environnement.

Il a aussi une dimension **solidaire**, au niveau national comme international. Par son action au sein du **CSEE** (Comité syndical européen de l'éducation), de **l'Internationale de l'Éducation** (syndicat mondial des personnels d'éducation), de la **CES** (Confédération européenne des syndicats), le **SE-UNSA contribue à renforcer la solidarité internationale et promeut auprès des collectivités l'affectation de 1% du budget aux Objectifs du Millénaire.**



L'Équité sociale dans le développement **Economique** en prenant en compte l'Environnement :

Ce sont les **3E** du développement durable. Cela implique de ne laisser personne de côté. Depuis toujours, le **SE-UNSA, solidaire et laïque par conviction, lutte contre les discriminations et les exclusions, qu'elles soient sociales ou économiques.** Il milite pour une éducation permettant à chacun de prendre sa place dans la société **au sein d'une économie durable et respectueuse de l'environnement.**



Avec le « Grenelle Environnement », l'éducation au développement durable (**EDD**) fait son retour en force.

Un groupe de travail est chargé de présenter un programme opérationnel au ministre Darcos . **Le SE-UNSA se réjouit de ses propositions préliminaires : généralisation des Agendas 21 locaux, formation des personnels, intégration de l'EDD dans la formation initiale et continue.** Espérons simplement que face à un tel enjeu, le gouvernement répondra chiche, et non pas chichement.

Pour en savoir plus:

<http://www.education.gouv.fr/cid20775/education-au-developpement-durable-document-d-orientation-preliminaire.html>



Développement durable et solidaire:
En **parler** c'est bien...

...le **faire** c'est mieux.

Je m'engage pour un développement durable et solidaire avec l'UNSA



Membre de la Confédération Européenne des Syndicats

